

Objet : Décision unilatérale n°1 - Affaire n°25S0014 Travaux de rénovation de différents équipements du Centre nautique Babylone - Lot 4 Rénovation des verrières en polycarbonates, des relevés d'étanchéités, pose des protections collectives permanentes sur les différentes couvertures et remplacement des skydomes des vestiaires

N° : VA_DEC2025_697
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 5° et R2194-7 du Code de la Commande publique,

décidons

De prendre une décision unilatérale n°1 pour le marché n°25S0014 Travaux de rénovation de différents équipements du Centre nautique Babylone – Lot 4 « Rénovation des verrières en polycarbonates, des relevés d'étanchéités, pose des protections collectives permanentes sur les différentes couvertures et remplacement des skydomes des vestiaires », prenant en compte la modification du CCAP et de l'acte d'engagement :

- « 12 semaines dont 4 semaines de préparation » est modifié

Et remplacé

- Par « Une durée prévisionnelle de 15 semaines dont 4 semaine de préparation »

Imputation budgétaire : 2313 323 2200SPBABY

Politique publique (domaine-action-activité) : 11.3.1 Piscines

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 10 octobre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-214571-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 14 octobre 2025

